

-----  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à 19 heures,**

le Conseil Municipal de la Commune de PUBLIER

dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Salle des Châtaigniers de Publier,  
sous la présidence de Monsieur Jacques GRANDCHAMP, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Vendredi 22 mars 2024

Nombre de Conseillers

en exercice : **29**

Présents : 19

Votants : 28

**Présents** : Jacques GRANDCHAMP - James WALKER - Christelle GAUDET - Éric GAYDON - Dominique GIRAUD - Pascal EYNARD-MACHET - Alexia LEROUYER - Georges BARTHE - Sylviane DENIAU - Marie-Claude GIRARDOZ - Françoise GROBEL - Philippe DECURNINGES - Bernadette GROBEL - Nelly DUFFOUR - Elisabeth GIGUELAY - Claude SIGWALT - Brigitte PERROT - Jean-Marc DAGAND - Noël DUVAND.

**Absents Représentés** : Gilles TOURNIER par Philippe DECURNINGES - Robert BARATAY par James WALKER - Claude ECHERNIER-MOTTET par Christelle GAUDET - Julien-Marc MEYNET par Dominique GIRAUD - Dominique COMANDONE par Bernadette GROBEL - Jérémy COULOMBEL par Alexia LEROUYER - Valérie RAPHOZ par Georges BARTHE - Jonathan DEBOUY par Éric GAYDON - Christophe MECHOUK par Brigitte PERROT

**Absents** : Valérie MERLE-DARCOURT-

**Secrétaire de séance** : Françoise GROBEL

**Objet : Budget annexe cimetière - Reversement au budget principal de l'excédent de résultat de fonctionnement**

**Délibération n° DE2024\_030**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,  
Vu l'instruction M4,

Considérant que le budget annexe Cimetière doit être en conformité avec les principes de la comptabilité de stock imposée par ce type de budget

**Après en avoir délibéré à l'unanimité**  
**Le CONSEIL MUNICIPAL**

**APPROUVE** le reversement au budget principal de la commune du résultat de clôture 2023 de la section de fonctionnement du budget annexe Cimetière

**AUTORISE** Le comptable public à procéder au reversement de l'excédent du budget annexe Cimetière au budget principal à hauteur de 1 898,72€

**PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget.

La secrétaire de séance,  
Françoise GROBEL



Le Maire de Publier,  
Jacques GRANDCHAMP



Acte certifié exécutoire le :  
Télétransmis en Sous-Préfecture le :  
Notifié ou publié le :